



AVIS PUBLIC


MODIFICATION DU LIEU DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉVUES EN JUILLET ET AOÛT 2020

Lors de la séance ordinaire du 6 juin 2020, le Conseil municipal a modifié la résolution portant le numéro 2019-1120-449 concernant le lieu des séances ordinaires du Conseil municipal pour les mois de juillet et août 2020.

Ainsi, les séances ordinaires des mois de juillet et août se tiendront à la salle des délibérations du Conseil municipal située au 18, boulevard Brassard, Saint-Paul.

L'heure des assemblées est maintenue à 19 h 30.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce NEUVIÈME jour du mois de
JUN deux mille vingt.**



Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint

M. Pascal Blais